



## CIRCULAIRE DE RENTRÉE LYCÉE TECHNOLOGIQUE

Chers Parents,  
Chers Élèves,

A compter du 3 septembre 2018, le Chef d'Établissement, les enseignants et tout le personnel du Lycée Technologique SAINT ANDRÉ seront heureux d'accueillir vos enfants pour une nouvelle année scolaire.

Les informations qui suivent vous permettront de préparer cette rentrée avec eux.

### *DATES DE RENTRÉE*

#### Mardi 4 septembre 2018

2<sup>de</sup> du Lycée Technologique

9 h 00 – 12 h 00

1<sup>re</sup> STMG – STL – ST2S

14 h 00 – 16 h 00

T STMG – STL – ST2S

14 h 00 – 16 h 00

} Voir circulaires jointes  
(horaires + programme)

#### Mardi 18 septembre 2018 à 10 h

Prépa IFSI

L'emploi du temps normal s'appliquera à compter du **mercredi 5 septembre 2018** pour l'ensemble des élèves.

La Cafétéria fonctionnera à compter du **mercredi 5 septembre 2018**

### *COURS DANS L'ÉTABLISSEMENT*

***Il est rappelé*** que les élèves de 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup> et Tale ont cours les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

### *HORAIRES*

08 h 00 : Cours

13 h 50 : Cours

08 h 55 : Cours

14 h 45 : Cours

09 h 50 : Récréation

15 h 40 : Récréation

10 h 05 : Cours

15 h 55 : Cours

11 h 00 : Cours

16 h 50 : Cours

11 h 50 : Cours ou repas

17 h 45 : Fin des cours

12 h 55 : Repas ou cours

## CONGÉS SCOLAIRES

TOUSSAINT :	du vendredi 19 octobre 2018 après les cours au lundi 5 novembre 2018 au matin.
NOËL :	du vendredi 21 décembre 2018 après les cours au lundi 7 janvier 2019 au matin.
HIVER :	du vendredi 8 février 2019 après les cours au lundi 25 février 2019 au matin.
PRINTEMPS :	du vendredi 5 avril 2019 après les cours au mardi 23 avril 2019 au matin.
PONT DE L'ASCENSION	du mercredi 29 mai 2019 après les cours au lundi 3 juin 2019 au matin.

### IMPORTANT

La publication de ces dates devrait vous permettre d'organiser vos congés et vos vacances en conséquence.

La Direction vous demande impérativement de ne pas anticiper les congés officiels.

## PÉRIODES SCOLAIRES, BULLETINS, RÉUNIONS DE PARENTS

L'année sera découpée en deux semestres :

- 1<sup>er</sup> semestre : de septembre 2018 à janvier 2019.
- 2<sup>d</sup> semestre : de février 2019 à mai 2019.

Des relevés de notes intermédiaires vous parviendront en milieu de semestre.

Des rencontres parents-professeurs sont également prévues au courant de l'année.

## VOS INTERLOCUTEURS POUR LE SUIVI DE VOTRE ENFANT

Chef d'Établissement : **M. THOMAS**

Directeur Adjoint Lycée Général et Technologique : **M. PFERTZEL**

Coordinateur Prépa concours Infirmier : **M. PFERTZEL**

Responsable de Niveau LET : **Mme CISERI**

Assistante d'Éducation : **Mme SCHALLER**

Assistante d'Éducation : **Mme SCHOEN**

Professeur Principal.

## INFORMATIONS UTILES

Accueil LET (rue Bruat) : **03 89 86 29 08**

Accueil/Économat (rue Rapp) : **03 89 21 75 21**

Secrétariat (rue Rapp) : 03 89 21 75 09 – [college@st-andre.com](mailto:college@st-andre.com)  
Comptabilité (rue Rapp) : 03 89 21 75 17 – [m.bernard@saint-andre.org](mailto:m.bernard@saint-andre.org)  
M. PFERTZEL: 03 89 86 29 45 – [a.pfertzel@saint-andre.org](mailto:a.pfertzel@saint-andre.org)  
Mme CISERI : 03 89 86 29 13 – [a.ciseri@saint-andre.org](mailto:a.ciseri@saint-andre.org)  
BDI/Orientation : 03 89 21 75 21 – [s.leseignoux@saint-andre.org](mailto:s.leseignoux@saint-andre.org)

### *DATES À RETENIR DÈS À PRÉSENT*

PHOTO DE CLASSE	Mercredi 3 octobre 2018
JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	Mercredi 10 octobre 2018
FÊTE DE LA SAINT ANDRÉ	Vendredi 30 novembre 2018
JPO	Samedi 23 mars 2019

### *TENUE VESTIMENTAIRE*

Tout élève a le souci d'adopter une attitude compatible avec les valeurs et l'éthique que nous souhaitons promouvoir au sein de l'établissement.

L'élève porte une tenue adéquate, sans provocation, sans vulgarité, qui ne perturbe pas la collectivité et qui ne donne pas de soi une image négative.

La tenue vestimentaire doit donc être adaptée au lieu et à l'activité. **Le port du survêtement est exclusivement réservé aux séances d'EPS (entre autres par mesure d'hygiène). Le port d'un couvre-chef est interdit dans l'établissement.**

### *ENTRÉE ET SORTIE DES ÉLÈVES*

Les élèves entrent et sortent par le portail situé 8 rue Bruat.

A partir de 7 h 30 et de 13 h 45, pour des raisons de sécurité, et afin de ne pas gêner la circulation, les élèves doivent entrer directement dans l'établissement et ne pas stationner devant le Lycée.

Pour les mêmes raisons, à la fin des cours, ils quittent l'établissement sans s'attarder devant le portail.

### *GESTION DES ENTRÉES ET SORTIES DES LYCÉENS*

*Se référer à l'autorisation remise le jour de la rentrée.*

### *CONTACTS PARENTS – PROFESSEURS*

Les familles pourront prendre contact avec les professeurs dès qu'une difficulté apparaîtra. Elles pourront également solliciter un rendez-vous auprès de Mme CISERI, responsable de Niveau, du Directeur Adjoint ou du Chef d'Établissement.

### *PUBLICATION*

Vous serez régulièrement informés de la vie de l'établissement par différents supports (*Ecole Directe, Vie à Saint André, notre site Internet [www.st-andre.com](http://www.st-andre.com), ...*). Sur ces supports, des articles ainsi que des photos vous permettront de prendre connaissance des diverses activités vécues par vos enfants au sein de l'établissement.

### *NOTES EN LIGNE*

Chaque famille pourra, à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe, **consulter les notes de ses enfants depuis Internet. Sont également à disposition, les absences, les retards et les sanctions.** Les identifiants de connexion seront transmis pour les nouvelles familles par voie postale en septembre.

### *MANUELS SCOLAIRES*

Les livres commandés pourront être retirés le jour de la rentrée auprès de Mme SCHALLER.

### *MATÉRIEL SCOLAIRE*

Au lycée, il n'y a plus de liste de fournitures scolaires.

Les professeurs feront part, le jour de la rentrée, d'éventuelles exigences particulières.

### *CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (C.D.I.)*

Le CDI situé au 19 rue Rapp sera ouvert aux élèves du Lycée Technologique. Les horaires d'ouverture vous seront communiqués dès la rentrée

Le CDI accueille tous les élèves désireux de lire, s'informer ou mener un travail de recherches.

### *BUREAU DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (B.D.I.)*

**Mme LESEIGNOUX** (conseillère pour l'orientation) rencontre les élèves et les parents sur rendez-vous. Une permanence sera assurée régulièrement au Lycée Technologique.

### *CAFÉTÉRIA*

Cf. courrier joint.

### *CASIERS INDIVIDUELS*

Des casiers individuels sont mis à la disposition des élèves. Pour la location annuelle de ces casiers, les élèves s'adresseront à Mme SCHALLER.

Tarif de location annuelle : **10 €**. Les élèves devront se procurer un cadenas.

### *A.P.E.L. ET PARTICIPATION DES PARENTS*

Le Directeur tient à souligner combien il apprécie la participation des parents aux divers comités qui se mettent en place chaque année. Il remercie tous ceux qui ont déjà accepté ou accepteront de s'engager dans l'A.P.E.L., l'Animation Pastorale, le Conseil d'Établissement, la Bourse aux Livres.

Dans l'Enseignement Catholique, les parents ne sont pas en dehors de l'école. Ils forment une des composantes de la communauté éducative.

### *AUMÔNERIE*

Pour toutes informations sur nos activités pastorales, un seul numéro : 03 89 21 75 14

Votre enfant peut préparer un sacrement au cours de sa scolarité (Baptême, Communion, Confirmation).

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du Père Clément SIM, Aumônier de l'établissement.